



cooperación
española



Alianza
por la
Solidaridad



Coordination Régionale des Organisations du Sudest
(CROSE)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Assistance technique sur l'étude sur l'accès des femmes aux terres cultivables dans la commune d'Anse-à-Pitres

1 - Contexte de l'étude

Haïti est un pays exposé à de nombreux risques, situé dans une zone de cyclones et de tempêtes tropicales. Les facteurs climatiques et géographiques particulièrement défavorables sont aggravés par la déforestation et les méthodes de culture inadaptées, qui ont initié un cercle vicieux d'érosion des sols : perte importante de fertilité des sols et augmentation des surfaces cultivées, dans des zones non appropriées susceptibles d'inondation, glissement de terre, etc. Cette situation a entraîné une insécurité alimentaire encore plus grande, rendant la majorité de ses habitants extrêmement vulnérables aux menaces anthropiques.

Parallèlement, il faut tenir compte de la manière dont les terres cultivées sont occupées et de la question de la propriété foncière en Haïti, puisque la plupart des agriculteurs travaillent sur des terres qui ne sont pas les leurs et près de 50 % des agriculteurs ne possèdent pas de terres. La propriété foncière reste entre les mains des commerçants et des membres de l'élite militaire et politique du pays qui ont acquis ou reçu des terres à titre de don de l'État depuis l'indépendance. La législation en vigueur crée un cadre juridique qui provoque de la confusion ainsi qu'une série de conflits sur la propriété foncière dans tout le pays. Beaucoup de personnes se considèrent comme propriétaires, tout en étant incapables de prouver leurs droits sur la terre qu'elles occupent.

Dans ce contexte, la vulnérabilité des femmes dans l'accès à la terre arable, considéré comme presque impossible, est mise en évidence. Les lois ne donnent pas la priorité à cet accès et les normes existantes et le machisme dominant l'empêchent totalement.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Résistance accrue de la population de la ville d'Anse-à-Pitres aux risques naturels et aux pressions et menaces anthropiques » (2018-2021) financé par l'Agence espagnole de coopération internationale au développement (AECID), l'objectif est d'améliorer l'équité entre hommes et femmes dans la prise de décision, l'accès au territoire et le contrôle des ressources.

En résumé, il s'agira de connaître la situation de l'accès des femmes aux terres cultivables dans la région de d'Anse-à-Pitres, ainsi que la procédure pour les femmes potentiellement bénéficiaires pour garantir leur sécurité.

Pour une identification correcte du problème existant, avec comme but d'adopter des solutions pertinentes, il est fondamental d'effectuer une analyse préalable du contexte de l'accès à la terre pour les femmes, afin d'en extraire les possibilités qui permettent à la population cible de surmonter, dans la mesure du possible, les obstacles.

Objectif général :

L'objectif de cette consultation est de connaître la situation de référence en matière d'accès à la terre pour les femmes dans la commune d'Anse-à-Pitres, afin de contribuer au développement de la base de référence du projet « Accroître la résilience de la population de la ville d'Anse-à-Pitres face aux risques naturels et aux pressions et menaces anthropogènes ».

Objectif spécifique :

Plus précisément, cette consultation propose de réaliser une étude sur la situation des femmes par rapport aux statuts juridiques dominants dans le foncier et la procédure d'accès des femmes aux terres arables dans le but d'assurer la sécurité des potentielles femmes bénéficiaires.

Le résultat de cette étude sera un rapport final qui servira de protocole pour garantir que les femmes soient en sécurité. Ce rapport comprendra des conclusions générales et des recommandations sur les travaux réalisés.

2. Taches à réaliser :

Les taches qui seront menées tout au long de l'étude sont les suivantes :

- Analyser le problème général de l'accès des femmes à la terre dans la région ;
- Analyse des lois de la réforme foncière dans une perspective de genre
- analyse des politiques d'accès au foncier en Haïti et les modes de tenures et d'occupations foncières dominants dans la zone d'intervention spécifiques au genre ;
- Effectuer une analyse en matière de genre, où les obstacles objectifs et subjectifs des femmes à la propriété individuelle et collective peuvent être vérifiés. Les usages et coutumes seront inclus dans la propriété et l'héritage de la propriété ;
- Examiner les procédures et les rôles respectifs des acteurs intervenant dans le processus d'accès au foncier (ONACA, INARA, Direction du Domaine, Arpenteurs, Notaires, Analyste des titres fonciers),
- Revoir le statut juridique des parcelles des bénéficiaires potentielles et l'intervention juridique proposée pour la sécurisation de leurs parcelles.
- Analyser les contraintes liées au genre dans le processus de sécurisation foncière. Sur la base des analyses qui précèdent, examiner les propositions et les réglementations relatives à la situation juridique des zones de culture traditionnelle pour les femmes individuelles et en collectifs ;
- Préparer un document compilant toutes les exigences que les femmes doivent satisfaire, y compris le coût de tous les documents du processus de légalisation des parcelles ou des fermes appartenant aux femmes bénéficiaires ;
- Enfin, préparer un rapport final avec toutes les conclusions tirées des questions ci-dessus et des recommandations pour surmonter les obstacles identifiés tout au long de l'étude.

3. Méthodologie

Pour mener à bien cette étude, ALIANZA engagera un ou plusieurs consultants sous la supervision de l'équipe technique du projet. Il sera demandé au(x) consultant(s) de présenter une proposition de méthodologie et de plan de travail, qui devront inclure les outils et techniques utilisés pour réaliser à la fois l'étude de l'accès des femmes aux terres et l'analyse en matière genre.

Les techniques de collecte de données proposées seront dûment justifiées par les experts et devront comprendre trois éléments : un examen juridique et procédural, un travail sur le terrain fondé sur des entretiens ainsi que des groupes de discussion et réunions avec des associations locales et des leaders des différentes communautés.

La méthodologie pour atteindre les objectifs de cette étude comporte plusieurs étapes, dans un processus participatif qui impliquera la participation des différents acteurs concernés.

Le plan de travail devrait comporter les phases suivantes :

- Préparation ;
- Examen et analyse de documents juridiques ;
- Entretiens et groupes de discussion ;
- Collecte de données ;
- Synthèse et rédaction du rapport final.

A - Phase de préparation :

Au cours de cette phase préparatoire, il faudra tout mettre en œuvre pour que le travail démarre bien. Il s'agit d'organiser une rencontre avec les responsables techniques en charge du projet :

- Discuter des objectifs et des résultats attendus ;
- Clarifier le contenu de l'étude ;
- Négocier le contrat.

B - Examen et analyse documentaire :

Examiner les documents et faire le point sur la documentation existante sur la situation en Haïti et dans la zone du projet, les documents législatifs existants et les données dans la zone d'intervention. L'examen des documents aidera à définir les données qui seront recueillies lors des entretiens avec les représentants des institutions, ainsi que lors du travail sur le terrain, des entretiens et des groupes de discussion. Il vise à examiner les documents législatifs, le cadre juridique et procédural relatif à la propriété et à l'accès des femmes à la terre.

C - Entretiens et groupes de discussion :

Dans cette phase, nous avons l'intention d'organiser des réunions avec les institutions compétentes et des entretiens individuels et collectifs dans la commune d'Anse-à-Pitres, y compris le centre-ville et ses deux sections.

D - Collecte des données :

Au cours de cette phase, toutes les informations nécessaires pour compléter l'examen documentaire visant à atteindre les objectifs définis seront recueillies sur le terrain. Les informations recueillies seront à la fois quantitatives et qualitatives, en utilisant au minimum les outils techniques inclus dans le thème de l'étude et la proposition méthodologique. L'analyse statistique servira à l'interprétation et à la présentation des données quantitatives. L'analyse du contenu servira à l'interprétation et à l'analyse des documents qualitatifs.

E - Résumé et élaboration du rapport :

Après la phase de terrain, les informations recueillies seront compilées, traitées et analysées à l'aide d'un logiciel approprié. La fiabilité des informations et des données collectées sera assurée par la triangulation des méthodes de collecte et des sources d'information.

Une fois cette phase terminée, une première ébauche sera envoyée à l'équipe d'Alianza. Une réunion de restitution des principales conclusions de l'étude sera organisée entre l'équipe du projet et le personnel de conseil.

F - Préparation du rapport final :

Un rapport final provisoire sera envoyé en tenant compte des commentaires formulés lors de la réunion de restitution provisoire, qui sera examiné par l'équipe de projet.

F.1. Élaboration du rapport final

Le rapport devrait être structuré selon les recommandations suivantes, visant à atteindre les objectifs définis. L'étude de l'accessibilité des femmes à la terre devra inclure les informations suivantes :

- Un résumé ;
- Le contexte de l'étude ;
- L'analyse du cadre juridique sur l'accès à la terre et une révision de la législation ;
- L'analyse comparative entre les sexes autour du rapport au foncier (modes de tenures et d'occupations dominants/ statuts juridiques des parcelles) ;
- L'analyse et les propositions d'alternatives et les étapes nécessaires à leur mise en œuvre ;



- Une conclusion relative à la situation actuelle de l'accès des femmes à la terre dans la zone d'intervention ;
- Des recommandations :
 - a) proposition de procédures pour que la sécurité des potentielles femmes bénéficiaires potentielles puisse être garantie ;
 - b) proposition d'amendement spécifique au genre autour des lois de la réforme foncière

Le rapport final sera accompagné de tous les outils utilisés dans l'étude (fiches techniques, enquêtes, etc.).

4. Délais d'exécution de l'étude.

La durée pour la réalisation de cette étude ne doit pas dépasser **3 mois**, à partir de la signature du contrat.

5. Profil du/es consultant/s

Les compétences requises pour réaliser cette étude sont celles d'un/des consultant/s couvrant les domaines suivants :

- Formation supérieure en sciences sociales ou dans un autre domaine pertinent
- Formation en genre et développement.
- Expérience dans la réalisation d'études similaires démontrée.,
- Expérience justifiée en recherche et analyse de données.
- Expérience du développement de stratégies de promotion de genre.
- Parfaite maîtrise du français et créole à l'oral et à l'écrit
- Expériences de travail sur le cadre légal foncier en Haïti, sera un atout.

6. Dossier de candidature

Les candidats/es intéressés/ées par la présente offre sont invités à faire parvenir un dossier de candidature comprenant :

- Un curriculum vitae (maximum deux pages) de chaque membre de l'équipe et CV de la Firme **(30 points)**
- Une proposition technique pour la réalisation de l'étude (note méthodologique) **(60 points)**
- Une offre financière **(10 points)**

Le montant maximum disponible pour cette prestation est de 10.000 USD



cooperación
española



Alianza
por la
Solidaridad



Coordination Régionale des Organisations du Sud-est
(CROSE)

7. Dépôts de dossiers.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir un dossier complet via email portant la mention « **Accès des femmes aux terres cultivables (Anse-à-Pitres)** » **27 Octobre 2019** au plus tard aux adresses suivantes :

mlopez@aporsolidaridad.org et amoreno@aporsolidaridad.org

NB : Seuls les candidats/es retenus sur dossier seront contactés par téléphone pour passer un entretien. Les partenaires du projet appliquent dans les processus de sélection de personnel et services le principe de non-discrimination de genre, race, religion ou orientation sexuelle.